



COMPTE – RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 novembre 2013

Etaient présents : Mmes et MM. JACQUIOT Guy, VALLET Martine, COTTIN Jean-Claude, COGNE Michel, DUBOIS-SEVENIER Danielle, BEVAND Monique, COLLETAZ Corinne, CARRICO Paulo, PETIT Christelle, BEJANNIN Daniel, BERSET Patrick, HUGONNET Sylvie, CLEMENT Edith, CUISINIER-BOMBOY Catherine, NOVAKOSKI Yvan, PEOTTA Alain, PALAZZI Ovidio.

Absents excusés : DEL CIANCIO Aurélie, GANEVAL Mathias.

TARIF DES SALLES

Seule la salle Est du complexe du Lange est concernée par la révision du prix de location. Il est décidé de ne pas modifier ce tarif pour 2014. Le tarif reste donc à 195 € pour le week-end.

TARIF DES CONCESSIONS AU CIMETIERE

Concessions	30 ans	50 ans
Place simple	105 €	169 €
Place double	145 €	207 €
Columbarium	55 €	77 €

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

La redevance assainissement comprend la part intercommunale, qui sera de 1.31 € pour la facturation 2015, et la part communale qui devrait couvrir les frais engagés par la commune pour le fonctionnement des réseaux de collecte.

Le conseil pense qu'il n'est pas possible de faire supporter tous ces frais par l'utilisateur, ce qui impliquerait une augmentation très importante. Il fixe donc la redevance globale (commune + CCO) à 1.36 € pour l'eau consommée à partir du relevé de mars 2014.

Il fixe à

- 2 372 € le montant de la redevance PRE (participation pour raccordement à l'égout), pour toute nouvelle construction,
- 45 € la redevance pour vérification du système d'assainissement.

TARIF DE L'EAU

Le prix de l'eau facturée comprend la redevance CCO, qui sera de 0.38 € en 2015, le prix d'achat de l'eau par la commune et les frais engagés par la commune pour la distribution de l'eau potable. Le prix d'achat de l'eau est passé de 0.44 € à 0.619 € au 1^{er} septembre 2013. Le conseil décide de ne pas reporter la totalité de l'augmentation aux usagers et fixe le prix du m³ d'eau consommée à 1.10 € (0.72 + 0.38).

La location du compteur est fixée à 10.32 €.

REALISATION D'UN EMPRUNT

Le conseil examine les propositions de 4 banques : Crédit Agricole, Caisse d'Epargne, Banque Populaire et Banque Postale. L'offre la plus intéressante est celle de la Banque Postale : montant 400 000 €, durée 15 ans, échéances trimestrielles constantes, taux fixe de 3.26 %.

DOT AUX BACHELIERS

19 bacheliers ont été invités à la soirée des récompenses, 13 étaient présents ou excusés. Ils recevront donc une dot de 40 €.

QUESTIONS DIVERSES

- ➔ Une convention sera signée avec ERDF pour le passage d'un branchement en souterrain, sur trois parcelles communales, pour l'alimentation de la maison du plateau sportif.

- ➔ Travaux à la salle des fêtes : l'entreprise Prévitali a commencé les travaux. Une consolidation du mur côté Est est à prévoir.
- ➔ Les travaux de voirie vers l'école maternelle vont entraîner des difficultés d'accès et de stationnement pendant environ 2 semaines.
- ➔ Le problème des incivilités de plus en plus nombreuses sont à déplorer avec des dégradations des biens communaux (jouets de l'école maternelle, panneau d'affichage et boîte aux lettres de l'école élémentaire, toit du lavoir, peinture sur les feux et la voirie, grillage du terrain de tennis endommagé, etc.).
- ➔ Il est signalé une vitesse excessive des voitures « route de Groissiat » et donc un danger pour les habitants de cette route lorsqu'ils quittent leur propriété en voiture. Une solution est cherchée pour remédier à ce problème.

La séance est levée à 19 h 50.

Martignat le 6 novembre 2013
Guy Jacquot, Maire

Les délibérations afférentes
à cette réunion peuvent être
consultées en mairie pendant
les heures de permanence.